

# Enquête sur l'état des sanitaires dans les collèges et lycées

**Michèle Olivain,**  
rapporteur de la commission Sécurité,  
Santé, Hygiène,

**Jean-Michel Billioud,**  
secrétaire général,  
Observatoire national de la sécurité  
et de l'accessibilité  
des établissements  
d'enseignement, Paris.

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République rappelle la nécessité de se soucier de l'environnement scolaire des élèves pour leur assurer un cadre favorable à la santé et les préparer « à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres ». Or, un état dégradé des sanitaires a des répercussions défavorables sur la santé des élèves (pathologies induites, risques de transmissions bactériologiques) et aussi sur leur sécurité et, plus globalement, sur leur confort, qualité de vie et donc bien-être. Cette question concerne aussi les règles de vie collective des citoyens dans des lieux publics.

Afin d'établir un état des lieux, l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement<sup>1</sup> a interrogé les responsables de tous les établissements du second degré (collèges et lycées) pendant l'année 2013. 1 739 questionnaires ont été renseignés soit 11 % des établissements (18 % pour les établissements publics).

Les résultats de cette enquête recoupent d'autres informations et d'autres recherches. Si quatre établissements environ sur dix ne font pas état de dysfonctionnements importants, plus de la moitié d'entre eux rencontrent des difficultés. Un tiers

## CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT DÉGRADÉ DES TOILETTES : ÉTUDE DANS TROIS COLLÈGES DE LA LOIRE

Les conséquences sanitaires d'un état dégradé des toilettes dans les établissements scolaires ne sont pas à prendre à la légère. Ainsi, selon une étude<sup>1</sup> récemment publiée par *Santé publique*, la revue de la SFSP, réalisée dans trois collèges du département de la Loire, l'utilisation irrégulière des toilettes contribue à l'apparition de troubles urinaires et digestifs. L'objectif était de mesurer la prévalence de symptômes digestifs et urinaires chez des collégiens et d'évaluer leur perception et leur utilisation des toilettes au collège.

791 élèves âgés de 12 à 16 ans ont répondu à un questionnaire anonyme. 22 % ont déclaré avoir ressenti des douleurs abdominales au moins une fois par semaine au cours des deux mois précédents ; 26 % ont répondu avoir eu mal environ une fois par mois ; 9 % (4 % des garçons et 13 % des filles) ont souffert d'incontinence urinaire.

(34 %) des collégiens renoncent à utiliser les toilettes, 16 % des lycéens en lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), 10 % en lycée professionnel (LP).

### L'état des lieux

Filles comme garçons mettent en cause le comportement d'autres élèves (34 %, 37 % en collège), qui engendre les problèmes les plus fréquents : manque de propreté, de papier toilette, de savon, de séchage des mains, odeurs, etc. Les détériorations et les dégradations produisent l'effet le plus dissuasif :

Les élèves ont une perception négative des toilettes de leur collège : 62 % ne se sentent pas en sécurité et 54 % des garçons considèrent que leur intimité n'y est pas respectée. 34 % des collégiens ne fréquentent jamais les toilettes de leur collège, 21 % ne les utilisent jamais pour uriner et 85 % ne vont jamais à la selle au collège. 28 % des élèves déclarent avoir déjà présenté des douleurs abdominales, car ils n'ont pas pu aller aux toilettes et 29 % signalent avoir déjà rencontré des difficultés de concentration pour la même raison.

Au regard de ces résultats, les auteurs de l'enquête soulignent que les troubles digestifs et les troubles mictionnels sont une réalité chez les collégiens. Les comportements de rétention urinaire et fécale s'avèrent fréquents et ont des répercussions sur la concentration des élèves. Au-delà de cette étude, de nombreux travaux français et étrangers corroborent ce constat.

1. Hoarau B., Vercherin P., Bois C. Toilettes au collège : moins j'y vais... et mieux je me porte ? Ressenti des élèves et prévalence des troubles urinaires et digestifs, enquête dans trois établissements de la Loire. *Santé publique*, 2014, vol. 26, n° 4 : p. 421-431. En ligne : [www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=SPUB\\_144\\_0421](http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=SPUB_144_0421)

cuvettes régulièrement bouchées, murs et portes souvent tagués ; chez les garçons, sol fréquemment imprégné d'urine, etc.

Les fermetures des portes et, parfois, les portes elles-mêmes sont cassées, en particulier chez les garçons (41 % contre 20 % pour les filles). S'ajoutent les problèmes d'éclairage avec 20 % de signalements pour les garçons (jusqu'à 31 % en LP) et 5 % pour les filles.

Le nombre initial de toilettes semble suffisant, mais beaucoup sont fermées : 1) par manque de surveillance, 2) dans les étages ou 3) pour les garder propres.



© Jean-Luc Luyssen

Lave-mains au collège Pierre Curie à Bondy

Autres facteurs importants : la surveillance et l'entretien. Surveillées seulement à certains moments dans la journée – aux récréations et à la pause de midi –, elles concentrent alors les flux d'élèves. Sur le plan de l'entretien, un tiers des sanitaires est nettoyé jusqu'à deux fois par jour, 61 % une fois seulement, et 2 % des établissements n'assurent pas le nettoyage tous les jours.

L'espace des sanitaires, où les élèves peuvent s'isoler, est souvent le lieu de transgression du règlement intérieur ou de bagarres (21 % des collèges en signalent, 13 % des LP, 4 % en LEGT, chez les garçons surtout). Ces attitudes agressives dissuadent certains élèves de fréquenter ces lieux.

### Le traitement de la question des sanitaires dans l'établissement

La question est très peu abordée : rarement ou jamais dans 77 % des collèges et dans 88 % des lycées. Pourtant, presque un tiers des établissements ont signalé avoir connaissance de cas d'élèves ayant renoncé à utiliser les toilettes, surtout en collège. Or, cette situation peut avoir des conséquences sur l'attention des élèves en classe et sur la santé même des élèves. Plusieurs études médicales rapprochent ce fait de la fréquence des plaintes des adolescents : maux de ventre, nausées, constipation, brûlures à la miction, incontinence urinaire [1-3].

### Des pistes d'amélioration

Elles sont nombreuses au niveau du cadre bâti : nombre, localisation des blocs en fonction de l'architecture et de l'usage réel, espace suffisant et accueillant, accessibilité, souci d'hygiène et de bien-être pour les élèves et aussi d'esthétique (miroirs, etc.). Toutefois, il est tout aussi essentiel d'associer les élèves à cette démarche pour qu'ils adoptent une attitude citoyenne.

L'Observatoire a recueilli des exemples concrets d'actions réalisées dans les établissements :

- le recours aux instances comme le conseil d'administration, le comité d'Éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ou la commission Hygiène et Sécurité (CHS), quand elle existe, pour rédiger un ajout au règlement intérieur, une charte ou adopter toute autre forme de sensibilisation, y compris des élèves;
- responsabilisation des élèves acteurs :
  - affiches, photos, dessins d'humour, BD, quizz, règles d'utilisation ;
  - réalisation de peintures murales ;
  - décoration des portes, etc. ;
  - sensibilisation des élèves par la réalisation et la diffusion d'une étude bactériologique ;
  - suivi des actions dans la durée (type comparatif avant/après/un an plus tard...);
  - implication des parents, en collège surtout.

De leur côté, les ministères pourraient mettre en place une campagne nationale sur le « bien vivre » dans l'établissement, avec un volet sanitaire.

L'état des sanitaires dans les établissements est un signe révélateur de l'ambiance de l'établissement et un élément influant sur l'état d'esprit des élèves : ces espaces doivent contribuer à leur bien-être et à leur santé, à l'amélioration du climat scolaire et à leur réussite. Pour atteindre cet objectif, la question ne doit pas être tabou, mais faire l'objet d'une prise en compte par l'ensemble des parties concernées et d'une concertation avec les collectivités territoriales chargées du bâti. ■

1. L'Observatoire étudie l'état des bâtiments et des équipements des établissements d'enseignement. Il évalue les conditions de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité et de mise en sûreté en cas de risque. Pour en savoir plus : <http://education.gouv.fr/ons>

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Hoarau B. *Qualité des toilettes au collège et symptômes abdominaux chez les élèves* [thèse]. Saint-Étienne : faculté de médecine Jacques-Lisfranc, 2013, n° 6219 : 37 p.
- [2] Lenoir M. *L'Incontinence urinaire de la jeune fille nullipare : état des lieux dans un collège et rôle du médecin de l'Éducation nationale* [mémoire]. Rennes : ENSP, 2005 : 51 p. En ligne : [fulltext.bdsp.ehesp.fr/Ensp/Memoires/2005/men/lenoir.pdf](http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Ensp/Memoires/2005/men/lenoir.pdf)
- [3] Lundblad B., Hellström A.L. Perceptions of School Toilets as a Cause for Irregular Toilet Habits among School Children aged 6 to 16 Years [étude suédoise]. *The Journal of School Health*, 2005, vol. 75, n° 4 : p. 125-128.